குதிரை ஏறாமல் கெட்டது கடன் கேளாமல் கெட்டது

Lettre du CERCLE CULTUREL DES PONDICHERIENS

புதுச்சேரியர் கலை மன்ற

Rédaction : M.Gobalakichenane, 22 Villa Boissière, 91400 Orsay, France Email: ggobal@yahoo.com ISSN 1273-1048

No. 51

Mars 2006

Organe de Liaison des Ressortissants de l'Inde exfrançaise : Pondichéry, Karikal, Mahé, Yanaon (et Chandernagor)

அறநெறிச்சாரம்

Aranérichâram

Parmi les œuvres tamoules de littérature de morale du premier millénaire, il en est de très célèbres comme Tirukkural (திருக்குறள்) et Naladiyar (நாலடியார்); mais d'autres restent injustement méconnues, comme Aranérichâram (அறநெறிச்சாரம்), Tirikadugam (திரிகடுகம்), Sirupanchamulam (சிறுபஞ்சமூலம்), etc.

Nous avons choisi de publier quelques venbas (quatrains) de Aranéricharam, composé par *Tirumunaippâdiyâr* (திருமுணைப்பாடியார்) de confession jain. L'œuvre comporte deux cent dix-neuf venbas dont nous avons extrait six : deux caractérisant celui qui est apte à prêcher la Loi et celui qui ne l'est pas, deux caractérisant celui qui est apte à La recevoir et celui qui ne l'est pas, et deux autres parmi les venbas d'enseignement.

அறம் கோட்டு அருள்புரிந்து ஐம்புலங்கள் மாட்டும் இறங்காது இருசார் பொருளும் – துறந்து அடங்கி மன்உயிர்க்கு உயர்ந்துபோம் வாயில் உரைப்பானேல் பன்னுதற்குப் பாற்பட் டவன். (அ 4)

பிள்ளை பேய் பித்தன் பிணியாளன் பின்நோக்கி வெள்ளை களிவடமன் வேட்கையான் – தெள்ளிப் புரைக்கப் பொருள் உணர்வான் என்றஇவரே நூலை உரத்தற்கு உரிமைஇலா தார்.

தடுமாற்றம் அஞ்சுவான் தன்னை உவர்ப்பான் வடுமாற்றம் அஞ்சித் தன்காப்பான் – படும்ஆற்றால் ஒப்புரவு செய்துஆண்டு உறுதிச்சொல் சேர்பவன் துக்கான் தரும உரைக்கு.

தன்சொல்லே மேற்படுப்பான் தண்டி தடிபிணக்கன் புன்சொல்லே போதரவு பார்த்திருப்பான் – இன்சொல்லை ஏன்றுஇருந்தும் கேளாத ஏழை எனஇவர்கட்கு ஆன்றவர்கள் கூறார் அறம். (அ 7)

எள்ளிப் பிறர்உரைக்கும் இன்னாச்சொல் தன்நெஞ்சில் கொள்ளிவைத் தாற்போல் கொடிது எனினும் – மெள்ள அறிவு என்னும் நீரால் அவித்து ஒழுகல் ஆற்றின் பிறிது ஒன்று வேண்டா தவம். (அ 81)

பெற்றநாள் பெற்றநாள் பெற்றதனுள் ஆற்றுவதுஒன்று இற்றைநாள் ஈத்துஉண்டு இனிதுஒழுகல் – சுற்றும் இதனில் இலேசுடை காணோம் அதனை முதல்நின்று இடைதெரியுங் கால். (அ 169) Celui qui connaît plusieurs dogmes, compatissant, Maîtrisant ses sens, libre des deux attachements, paisible Et capable d'enseigner la délivrance à tout le monde Est apte à prêcher la Loi.

Celui qui n'a pas étudié, le possédé, le fou ou malade, celui qui ne voit pas loin,

Le sot, l'ivrogne, celui qui tourmente, est avide, Qui choisit les fausses voies analysées, ceux-là Ne sont pas aptes à enseigner la Loi.

Celui qui craint de faillir, qui n'aime pas les louanges, garde de toute faute, qui, de son mieux, Assiste les autres et observe l'enseignement des grands, Celui-là est apte à recevoir la Bonne Parole.

Tel qui croit sa parole la seule valable, l'orgueilleux, qui change souvent,

Qui attend d'autrui des médisances, qui rate Bêtement les occasions des bonnes paroles, à ceux-là Les grands n'enseignent pas.

Si la parole méchante des autres, dans ton cœur Brûlant comme feu, te torture même, et, doucement, Tu l'éteins par l'eau de ton intelligence, Tu n'a nul autre besoin de pénitence.

Chaque fois qu'on possède la richesse, on pensera de

A l'aumône, on distribuera et l'on mangera et vivra bien; Cherchant bien la voie de la pratique de la vertu, Rien de supérieur, trouve-t-on, à partir de cela.

Trad. par M.Gobalakichenane

Le Jardin Botanique de Pondichéry புதுச்சேரித் தாவரப் பூங்கா

Les Franco-pondichériens connaissent bien le Jardin Botanique, situé au sud-ouest de Pondichéry, dans lequel on trouvait de nombreuses essences inconnues dans la campagne environnante et où l'on allait retrouver aussi, au mois de mars et avril, un peu de fraîcheur, à l'ombre de grands arbres.

Certains qui, venant de très loin à pied au Collège situé en ville, le fréquentaient régulièrement pour y manger, à midi, leur pitance apportée avec eux le matin. D'autres, manquant de place ou de tranquillité chez eux, s'y rendaient selon les saisons pour préparer leurs examens. A tous ceux là, ce Jardin Botanique doit rappeler encore de nombreux souvenirs et lors de leur passage à Pondichéry, ils doivent le revisiter avec beaucoup de nostalgie et d'émotion.

A l'époque, la porte nord était l'entrée principale. Après avoir admiré les belles plantes tropicales bien alignées, on passait entre une haie d'élégants arequiers, tout en admirant les fromagers. Venaient ensuite de magnifiques carrés de plantes rares avec les noms marqués et des bassins d'eau pour les plantes aquatiques. Plus loin, jusqu'à la limite sud qui s'arrête au chemin de fer venant de Villupuram, et à la limite ouest longeant l'évacuation des eaux restantes d'Ouppâr, on pouvait découvrir d'autres arbres tels les teck, « Amanakku » (ஆமணக்கு), « Avudaiyarpu maram » (ஆவடையார்பூ மரம்), etc.

La porte est étant alors condamnée, on y voyait, le soir tombé, des vendeuses d'herbe et de feuilles « agatthi » (அகத்திக்கீரை), ces dernières recherchées par les gens possédant des vaches chez eux.

Après le transfert *de facto*, le Département d'agriculture de Pondichéry fut hébergé dans les bâtiments proches de la porte est. Côté nord, l'accroissement de la circulation, vers l'ouest (Villupuram, et déplacement de la gare routière à Orléanspeth) et le sud (Ariyancoupom, Cuddalore), ayant nécessité l'élargissement du prolongement de la rue de Bussy (aujourd'hui rue Lal Bahadur Shastri), la porte nord de moins en moins fréquentée perdit peu à peu son importance au profit de la porte est d'utilisation plus commode.

Nous avons extrait un large passage de l'introduction d'une publication du XIXè s. évoquant les débuts difficiles de ce lieu d'agrément appelé alors Jardin botanique et d'acclimatation.

Jardin botanique et d'acclimatation du Gouvernement à Pondichéry

Le jardin dont nous allons faire connaître les plantes, est de création récente. Les travaux relatifs au tracement des allées, des plantations nouvelles, etc., ne datent que depuis l'année **1863**, ainsi quatre ans et demi environ. Il ne nous était donc pas possible de réunir, dans un espace de temps si court, et de faire venir du dehors toutes les plantes rares et utiles que nous savons exister, tant dans nos environs, que sur le territoire étendu de la Péninsule.

Par suite, il doit nécessairement se rencontrer, dans les différents ordres que nous citons, des lacunes qu'avec un peu plus de temps, nous eussions pu combler en partie. Ainsi, dans le premier de ces ordres, celui des renonculacées, nous n'avons pu citer une seule des plantes qui en font partie, et cependant il s'en trouve quelques-unes au-delà de notre territoire. Il en est de même du second de ces ordres, de celui des dilleniacées, appartenant aussi aux renonculacées. Nous aurions pu nous procurer, à une assez petite distance de nos limites, une espèce de *tetracera*, deux espèces au moins de *dillenia* que nous savons y exister; mais il nous sera facile de les retrouver, lorsque le temps nous permettra de nous absenter, avec celles qui nous manquent des différents ordres naturels.

Une autre raison, plus péremptoire peut-être, qui nous eût fait différer cette publication, est celle relative aux insinuations répandues dans le public, tendant à faire croire que le terrain de notre jardin ne valait rien, absolument rien; qu'on y trouvait çà et là des parcelles où le sel marin dominait (c'est de la plus grande fausseté), que toutes peines, toutes tentatives, toutes dépenses pour y faire croître, prospérer autre chose que des cocotiers et manguiers seraient une déception, une entreprise qui n'aurait aucun résultat.

Il était donc de notre devoir, (on le comprendra, n'eusse-t-il été que pour détruire cette opinion erronée, pour ne rien dire de plus, qui semblait s'accréditer, malgré le contraire qu'on ne pouvait méconnaître et qui attirait tous les regards), de hâter cette publication, laquelle, nos le croyons, suffira pour ne laisser aucun doute dans la pensée de celui qui aurait pu conserver cette opinion.

Nous devons ajouter, pour être toujours vrai, que le terrain de ce nouveau jardin, où existaient autrefois les fortifications de la ville, a été renversé, bouleversé de fond en comble. La terre des buttes,

des monticules élevés sur lesquels étaient établies des batteries, a été enlevée et transportée dans les basfonds situés non loin de leur base. On a ainsi enlevé 2 mètres 30 à 2 mètres 50 centimètres de terre, c'est-àdire toute la couche végétale et bien au-delà; de sorte qu'il n'est resté au-dessous qu'une terre inféconde, qui n'avait pu recevoir ni pluie, ni soleil, ni en aucune façon, l'action bienfaisante de l'air ambiant. De là, on le comprendra, sa stérilité apparente ou momentanée, qui, sans doute, a été remarquée, mais dont on n'a pas cherché ou voulu chercher à se rendre compte ou à s'en expliquer la cause. Un agriculteur, tant soit peu connaisseur, n'aurait pas manqué de la reconnaître de prime abord. Aujourd'hui, par suite des labours profonds qui ont été donnés à ce terrain, il est devenu, en quelque sorte, aussi fertile que tout le reste. Les arbres d'essences diverses qui bordent les allées et constituent, en général, nos plantations, dont le catalogue fait mention, peuvent suffisamment, par leur belle venue et leur vigueur relative, que ces terres, précédemment très élevées et accidentées aujourd'hui de niveau avec le reste du sol, sont généralement égales en fertilité.

Maintenant nous devons prévenir que la plupart des plantes annuelles et herbacées mentionnées dans le présent Catalogue, ne sont pas, dans notre jardin, régulièrement cultivées; beaucoup d'entre elles se

trouvent éparses dans les différents carrés, sur les digues, le bord de la **petite rivière d'Oupar**(sic), etc.; mais, comme elles se reproduisent de semences chaque année, il nous sera facile de les réunir et de les établir dans l'école de botanique où elles tiendront leur place respective. Nous en avons désigné quelques-unes qui croissent spontanément dans nos environs et qu'il nous sera facile, de même, de nous procurer en temps utile. Aussi, n'avons-nous point hésité à les citer dans les ordres respectifs où leur place est indiquée. Au surplus, notre intention serait de publier, plus tard, un supplément de toutes celles que nous serons parvenu(sic) à nous procurer.

...Nous nous attacherons, désormais, à rechercher et à nous procurer toutes celles des plantes rares et intéressantes que nous ne possédons point. Avec l'aide et par l'entremise de l'Administration, qui est toujours disposée à favoriser toutes les entreprises utiles et qui peuvent conduire au bien-être du pays, nous nous adresserons aux divers jardins botaniques des contrées qui nous environnent, tels Calcutta, Ceylan, Madras, l'île de la Réunion, etc., jardins dans lesquels il existe des richesses végétales du plus haut intérêt.

Nous offrirons, en échange, toutes celles des plantes dont nous pourrons disposer et que ne posséderaient point ces établissements publics.

Quelques excursions botaniques, faites de loin en loin, dans l'immense étendue de la Péninsule, nous procureraient aussi une foule d'espèces qui enrichiraient d'autant notre nouveau jardin. Les deux voyages que nous avons faits récemment au **Shevroy-hills, montagnes de 4 à 5,000 pieds** d'élévation au-dessus de(sic) niveau de la mer, situées à **l'ouest de Pondichéry et de la ville de Salem**, à six mille environ de celle-ci, nous ont permis de recueillir



Deux arbres Avudaiyârpoû, trouvés ailleurs (Photo M.Gobalakichenane, 2005)

un bon nombre de graines d'arbres variés, lesquelles ont toutes ou presque toutes germé et donné naissance à de vigoureux individus. Nous citerons, entre autres, le *switenia febrifuga* de Roxburg, qui est le plus gros et le plus grand de tous les arbres de ces régions. Nous avons, en même temps, rapporté de là un herbier considérable, composé de plantes rares ou peu connues; il pourra nous servir à déterminer les jeunes plants de cette localité venus de grains ici et que nous ne connaissons pas encore exactement.

Enfin, nous ne négligerons rien pour enrichir de plus en plus, le nouveau jardin, situé à l'entrée de la ville, et des mieux disposé pour la multiplication et la propagation de tous les végétaux des pays situés sous et entre les tropiques.

Pondichéry, le 12 juillet 1867, PERROTTET, Botaniste agriculteur.

Pages 1-42, catalogue des plantes

M.Perrottet (Imprimerie du Gouvernement, Pondichéry, 1867)

Les quatre frères Monneron நான்கு மொன்னரொம் சகோதரர்கள்

Parmi les personnalités importantes ayant vécu à Pondichéry et participé à sa vie politique et économique, on ne peut oublier les frères Monneron, très célèbres en France aussi, sous l'Ancien Régime.

Le père, illustre avocat d'une famille protestante d'Annonay en Ardèche, eut neuf enfants dont quatre au moins firent fortune, trois d'entre eux étant cités par Viranaicker II dans ses Chroniques tamoules.

Charles Claude Ange Monneron (1735-1799), l'aîné de la famille, Inspecteur des livres, avec un traitement de 4000 livres par an, nommé en 1769 Conseiller au Conseil Supérieur, devenu Intendant général à Pondichéry, sous Bussy, en 1783, lors de la remise de cette ville aux Français, fut le protecteur du célèbre interprète du Conseil, Maridas Pillai (1721-1796) qui fit la première traduction de Bhagavatham (voir H.Hosten, Revue Hist de l'Inde Française, vol.4, 1920). Il « amassa dans cette partie du monde une fortune assez considérable... De retour dans sa patrie... il commandita les frères Montgolfier. En 1789, il fut député aux Etats Généraux par le Tiers Etat d'Annonay. En 1791, il obtint conjointement avec ses frères, le droit de frapper des « Monnerons ». En 1794, il fit partie d'une commission du commerce et des approvisionnements de la République. Plus tard, il fut chargé d'opérer l'échange des prisonniers faits dans les Indes par les Anglais ». (La Nouvelle Biographie Générale, Paris, 1861).



Le caractère humain de cet Intendant est manifeste dans les chroniques tamoules (இரண்டாம் வீராநாய்க்கர் நாட்குறிப்பு ப.102,...121). Après sa nomination en août 1783 (p.102,103), on le voit apporter à Bussy le
paquet de lettres de paix en sept (p.104); après le cyclone de novembre causant une période de disette, il fait
acheter du riz pour distribution gratuite (p.105); il défend âprement auprès de Bussy la cause des habitants
demandant aux autorités anglaises l'exonération temporaire des impôts (p.112); il intervient, auprès de Coutenceau l'intérim, pour faire accepter la requête de Rajagobalnaiker, père de l'auteur, priant de ne pas lui
imputer injustement la responsabilité du vol de jour des décorations du palanquin stationné devant l'église
des Capucins (p.113-114); il reçoit les représentants de Bahour et de Villenour venus lui offrir de l'argent
et, après refus poli à leur insistance, craignant de les froisser, demande de le distribuer aux pauvres (p.121).

Jean Louis Monneron (1742-1805), cité aussi par Viranaicker II lors de son passage à Colombo en novembre 1782 (g). d. pr. u.87), a habité longtemps les Indes. En 1790, il fut admis à l'Assemblée Constituante comme Député des Indes Orientales Françaises, en remplacement de de Kerjean nommé par le Comité de Pondichéry qui avait autorisé aussi cette délégation de pouvoir (cf.LCCP no.45). Il y fit, en 1790 et 1791, trois interventions remarquées.



Pierre Antoine Monneron, (1747-1811), qui semble avoir vécu surtout à l'Île de France (Maurice), passe par Pondichéry, en février 1786, et va à Moka (இ. வீ. நா. ப.139). Il accompagne, en juillet 1787, les ambassadeurs de Tippou Sultan à Versailles à bord de l'Aurore (இ. வீ. நா. ப.146) et, en tant que premier suppléant, devint, après le naufrage de l'Amphitrite entraînant la disparition de Codère et Collin, député de l'Île de France à l'Assemblée Constituante.

Augustin Monneron cadet, (1755-1824?), député de Paris à l'Assemblée Législative, participa aussi aux opérations commerciales de ses frères qui obtinrent ensemble le droit de frapper, en 1791 et 1792, des monnaies *«Monneron» de 5 sols et 2 sols.* Mais, leur Caisse des dépôts ne connut pas de succès durable et sa banqueroute conduisit, sous le Consulat, à la *création de la Banque de France.*

M.Gobalakichenane

Internet*****Internet***** Internet

Les articles de La Lettre du Cercle Culturel des Pondichériens (archivage depuis le No.17) sont sur : http://www.puduchery.org